

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PROGRAMME

OBJECTIFS :

- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise
- Savoir formaliser le Document Unique et le plan d'action associé
- Suivre la mise en place des actions recensées
- Déployer le DUER vers une démarche globale de prévention

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, d'échanges d'expériences, étude de cas et mise en situation
Formation présentielle ou à distance.

PRE-REQUIS : Aucun pré-requis

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Attestation de formation

PUBLIC : Chefs d'entreprise, salariés, demandeurs d'emploi

FINANCEMENTS POSSIBLES :

Formations éligibles au CPF, CSP, Pôle Emploi, Plan de développement des entreprises, Agefice,....
Contactez-nous pour en savoir plus

FORMATEUR : Expert du domaine

DUREE : 21 heures

PRIX : 50 € / h

CONTACT :

formation@bge-touraine.fr
02 47 39 22 23

Accessibilité



L'évaluation des risques : les obligations de l'employeur

- connaître le cadre réglementaire
- loi du 31 décembre 1991 N°91-1414
- présentation des différents décrets
- déterminer les enjeux économiques et sociaux
- identifier les responsabilités du chef d'entreprise

Méthodologie du DUER

- identifier les acteurs incontournables en matière de sécurité et de santé au travail
- comprendre la notion de risques professionnels et identifier les typologies de risques
- réaliser un état des lieux
- déterminer les risques
- évaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation
- hiérarchiser les risques
- planifier la démarche de prévention

Rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques

- structurer et rédiger le DUER
- notifier les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise
- enregistrer le suivi et les résultats du plan d'action
- gérer la diffusion du DUER au sein de l'entreprise

Du DUER vers une démarche globale de prévention

- intégrer la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise
- harmoniser la politique de santé et de sécurité avec les autres politiques de l'entreprise
- identifier les différents référentiels en santé et sécurité au travail
- définir les étapes pour mettre en place un système de management SST
- identifier et comprendre la structure du système de management ISO 45001